MINISTÈRE DES FINANCES

Le Cabinet du Ministre

N°Réf :...../

Kinshasa, le 23 OCT 2026

COMMUNIQUE N°027/CAB/MIN/FINANCES/2026

RECRUTEMENT D'UN (1) DIRECTEUR GENERAL ET D'UN (1) DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE (DGDP)

Subsidiairement au Communiqué N° 021 du 18 septembre 2026 relatif au recrutement d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint de la Direction Générale de la Dette Publique (DGDP), en exécution des prescrits de l'Arrêté Ministériel N° 077/CAB/MIN/FINANCES/2026 du 17 septembre 2026, le Cabinet de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances informe le public de la prorogation du délai de soumission des candidatures dans le cadre du processus lié audit recrutement.

La nouvelle échéance est fixée du vendredi 23 octobre 2026 au samedi 31 octobre 2026 à 23h59. À cet effet :

- les personnes intéressées et répondant au profil recherché sont invitées à consulter les Avis à Manifestation d'Intérêt, en annexe du présent communiqué et disponible sur le site web officiel du Ministère des Finances (http://finances.gouv.cd) ainsi que d'autres plateformes ;
- Les candidatures déjà transmises lors du premier délai sont déjà enregistrées et seront prises en compte dans le cadre de ce processus. **Il est donc interdit aux candidats concernés de soumettre à nouveau leurs dossiers**.

Il y a lieu de préciser que **ce processus de recrutement est ouvert également à tout agent public, conformément aux dispositions du Décret-loi n° 017/2002 du 3 octobre 2002 portant code de conduite de l'agent public de l'État.**

En guise de rappel, tout dossier de candidature devra contenir tous les éléments ci-après :

1. Un *Curriculum vitae* ;
2. Une lettre de motivation (2 pages maximum) ;
3. Des copies du diplôme de Licence (bac+5), de Master ou de Doctorat. En dehors de la copie du diplôme, **seule l'attestation d'Authentification est acceptée**. Les autres types d'attestations ne seront pas valables ;
4. La copie d'une pièce d'identité ;
5. Une copie de l'attestation de bonne conduite, vie et mœurs récente (moins de 3 mois) ;
6. Une preuve de la qualité d'agent de carrière des services publics de l'État ou d'agent public.

Le Cabinet de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances réaffirme son engagement à garantir un processus transparent, équitable et conforme aux principes de bonne gouvernance.

Alain MALATA KAFUNDA

Directeur de Cabinet

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
• E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd

MINISTÈRE DES FINANCES

Le Cabinet du Ministre

N°Réf :...021...../

Kinshasa, le 18 SEPT 2026

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

RECRUTEMENT D'UN (1) DIRECTEUR GENERAL ET D'UN (1) DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE (DGDP)

Le Cabinet du Ministre des Finances informe le public du lancement du processus de recrutement d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint de la Direction Générale de la Dette Publique (DGDP), en exécution des prescrits de l'Arrêté Ministériel N° 077/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 17 septembre 2026 relatif au processus de sélection du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la DGDP.

À cet effet, les personnes intéressées et répondant au profil recherché sont invitées à consulter les Avis à Manifestation d'Intérêt, en annexes du présent communiqué et disponible sur le site web officiel du Ministère des Finances (http://finances.gouv.cd).

Le Cabinet de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances réaffirme son engagement à garantir un processus transparent, équitable et conforme aux principes de bonne gouvernance.

Alain MALATA KAFUNDA

Directeur de Cabinet

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
• E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd

MINISTÈRE DES FINANCES

Le Cabinet du Ministre

N°Réf :...../

Kinshasa, le 18 SEPT 2026

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL EN FAVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE (DGDP)

Date de publication : **18 septembre 2026**

Date de clôture : **02 Octobre 2026**

I. Contexte et objectif

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est doté, par Décret n°25/20 du 29 avril 2025 de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, d'un Service public dénommé Direction Générale de la Dette Publique, DGDP en sigle.

La DGDP est l'organe conseil du Gouvernement en matière d'endettement public. Elle est le centre unique de gestion de la dette publique intérieure et extérieure en République Démocratique du Congo. Elle a pour missions principales de concevoir et proposer la politique nationale en matière d'endettement et en assurer la mise en œuvre après validation, et de gérer les opérations d'endettement public à court, moyen et long terme. En outre, elle assure la gestion des dossiers relatifs aux biens zaïrianisés et le contentieux s'y rapportant ainsi que les dossiers concernant les créances de l'ex-Fonds des Conventions de Développement.

Conformément à l'article 10 du Décret précité, la DGDP est dirigée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint.

Le présent avis a pour but de recruter le **Directeur Général de la DGDP**, conformément à l'Arrêté Ministériel N° 077/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 17 septembre 2026 relatif au processus de sélection du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la DGDP.

II. Mandat

Le Directeur Général de la DGDP est chargé d'organiser, de planifier, de superviser, de coordonner et de contrôler les activités des directions et de tous les services qui composent la DGDP et d'en rendre compte au Ministre ayant les Finances dans ses attributions. Il gère le personnel, le budget et le patrimoine de la DGDP.

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
• E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd

Il peut déléguer certaines matières relevant de sa compétence au Directeur Général Adjoint, aux Directions et aux Services sous sa gestion.

III. Profil du Directeur Général

3.1. Prérequis

Le candidat **Directeur Général** est tenu de remplir les conditions ci-après :

1. Être de nationalité congolaise ;
2. Être fonctionnaire de l'État (agent de carrière), au sens de la Loi n° 16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière des services publics de l'État, telle que modifiée et complétée par la Loi n° 25/046 du 1er juillet 2025 ;
3. Avoir exercé pendant au moins deux (2) ans des fonctions de directeur, de Conseiller ministériel, d'Inspecteur ou d'Inspecteur des Finances ;
4. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 au moins en Sciences économiques, Finance, Commerce, Banques ou Droit ;
5. Jouir d'une bonne moralité et d'une réputation professionnelle irréprochable ;
6. Disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience pertinente et éprouvée (moyennant une attestation de service du responsable de l'Administration concernée) au sein de l'Administration publique
7. N'avoir pas encouru de condamnation définitive de servitude pénale principale ou des travaux forcés, notamment en tant qu'auteur, coauteur ou complice des détournements des deniers publics ou privés ; d'abus de confiance ; de faux et usage de faux en écriture ; de faux monnayage ; de contrefaçon ou falsification de billets de banque, d'effets publics, d'actions, d'obligation, de coupon d'intérêt ; d'émission de chèques sans provision ; de corruption ; de blanchiment des capitaux ou financement de terrorisme ou tout autre crime organisé visé par les conventions internationales ;
8. N'avoir pas été reconnu responsable d'une faillite ou condamné pour banqueroute ;
9. N'avoir pas été révoqué de ses fonctions antérieures pour mauvaise gestion établie ;
10. Avoir une excellente maîtrise du français oral et écrit. La maitrise de l'anglais serait un atout ;
11. Avoir la maîtrise des outils informatiques de base ;
12. Être âgé d'au moins 30 ans et de tout au plus 55 ans.

3.2. Compétences techniques et managériales

- Connaissance du contexte économique, juridique et institutionnel de la RDC ;
- Connaissance et expérience en mobilisation des capitaux ;
- Maitrise des procédures administratives, règles budgétaires et juridiques ;
- Connaissance en éthique et déontologie professionnelle ;
- Management et animation des équipes pluridisciplinaires ;
- Dialogue et communication ;
- Anticipation, arbitration et redevabilité ;
- Coordination, conduite et accompagnement du changement, d'une réforme ou de la mise en place d'un nouveau dispositif ;

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd

- Expérience en conduite (ou participation à) des négociations et/ou des concertations multisectorielles tant nationales qu'internationales ;
- Sens de l'anticipation, la rigueur du jugement, la fermeté et l'impartialité, le sens de l'innovation, la patience et la capacité à travailler dans un environnement multiculturel.

IV. Éléments à fournir

Le (la) candidat (e) intéressé (e) doit fournir :

1. Un *Curriculum vitae* ;
2. Une lettre de motivation (2 pages maximum) ;
3. Des copies du diplôme de Licence (bacc+5) ou de Master. En dehors de la copie du diplôme, seule l'attestation d'Authentification est acceptée. Les autres types d'attestations ne seront pas valables ;
4. La copie d'une pièce d'identité ;
5. Une copie de l'attestation de bonne conduite, vie et mœurs récente (moins de 3 mois).

Le dossier complet de candidature, rédigé en français, doit être envoyé au **plus tard le 02 octobre 2026 à minuit (heure de Kinshasa)** à l'adresse électronique suivante info@finances.gouv.cd, avec en objet le titre du poste « **Dossier de candidature au poste de DG de la DGDP – Noms du candidat »** et adressé à Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances.

N.B :

- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'interview ;
- L'ensemble du dossier à joindre en un seul fichier ne devrait pas dépasser 8Mo.

Alain MALATA KAFUNDA

Directeur de Cabinet

CABINET DU MINISTRE

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd

MINISTÈRE DES FINANCES

Le Cabinet du Ministre

N°Réf :...../

Kinshasa, le 18 SEPT 2026

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EN FAVEUR DE LA DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE (DGDP)

Date de publication : **18 septembre 2026**

Date de clôture : **02 Octobre 2026**

I. Contexte et objectif

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est doté, par Décret n°25/20 du 29 avril 2025 de Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, d'un Service public dénommé Direction Générale de la Dette Publique, DGDP en sigle.

La DGDP est l'organe conseil du Gouvernement en matière d'endettement public. Elle est le centre unique de gestion de la dette publique intérieure et extérieure en République Démocratique du Congo. Elle a pour missions principales de concevoir et proposer la politique nationale en matière d'endettement et en assurer la mise en œuvre après validation, et de gérer les opérations d'endettement public à court, moyen et long terme. En outre, elle assure la gestion des dossiers relatifs aux biens zaïrianisés et le contentieux s'y rapportant ainsi que les dossiers concernant les créances de l'ex-Fonds des Conventions de Développement.

Conformément à l'article 10 du Décret précité, la DGDP est dirigée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint.

Le présent avis a pour but de recruter le **Directeur Général Adjoint de la DGDP**, conformément à l'Arrêté Ministériel N° 077/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 17 septembre 2026 relatif au processus de sélection du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la DGDP.

II. Mandat

Le Directeur Général Adjoint de la DGDP est chargé d'assister le Directeur Général en donnant notamment ses avis sur les matières lui soumises par ce dernier. Il assume son intérim en cas d'absence ou d'empêchement et peut recevoir délégation de certaines matières relevant de la compétence du Directeur Général.

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
• E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd

III. Profil du Directeur Général

3.1. Prérequis

Le candidat **Directeur Général** est tenu de remplir les conditions ci-après :

1. Être de nationalité congolaise ;
2. Être fonctionnaire de l'État (agent de carrière), au sens de la Loi n° 16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière des services publics de l'État, telle que modifiée et complétée par la Loi n° 25/046 du 1er juillet 2025 ;
3. Avoir exercé pendant au moins deux (2) ans des fonctions de directeur, de Conseiller ministériel, d'Inspecteur ou d'Inspecteur des Finances ;
4. Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 au moins en Sciences économiques, Finance, Commerce, Banques ou Droit ;
5. Jouir d'une bonne moralité et d'une réputation professionnelle irréprochable ;
6. Disposer d'au moins dix (10) ans d'expérience pertinente et éprouvée (moyennant une attestation de service du responsable de l'Administration concernée) au sein de l'Administration publique
7. N'avoir pas encouru de condamnation définitive de servitude pénale principale ou des travaux forcés, notamment en tant qu'auteur, coauteur ou complice des détournements des deniers publics ou privés ; d'abus de confiance ; de faux et usage de faux en écriture ; de faux monnayage ; de contrefaçon ou falsification de billets de banque, d'effets publics, d'actions, d'obligation, de coupon d'intérêt ; d'émission de chèques sans provision ; de corruption ; de blanchiment des capitaux ou financement de terrorisme ou tout autre crime organisé visé par les conventions internationales ;
8. N'avoir pas été reconnu responsable d'une faillite ou condamné pour banqueroute ;
9. N'avoir pas été révoqué de ses fonctions antérieures pour mauvaise gestion établie ;
10. Avoir une excellente maîtrise du français oral et écrit. La maitrise de l'anglais serait un atout ;
11. Avoir la maîtrise des outils informatiques de base ;
12. Être âgé d'au moins 30 ans et de tout au plus 55 ans.

3.2. Compétences techniques et managériales

- Connaissance du contexte économique, juridique et institutionnel de la RDC ;
- Connaissance et expérience en mobilisation des capitaux ;
- Maitrise des procédures administratives, règles budgétaires et juridiques ;
- Connaissance en éthique et déontologie professionnelle ;
- Management et animation des équipes pluridisciplinaires ;
- Dialogue et communication ;
- Anticipation, arbitration et redevabilité ;
- Coordination, conduite et accompagnement du changement, d'une réforme ou de la mise en place d'un nouveau dispositif ;
- Expérience en conduite (ou participation à) des négociations et/ou des concertations multisectorielles tant nationales qu'internationales ;
- Sens de l'anticipation, la rigueur du jugement, la fermeté et l'impartialité, le sens de l'innovation, la patience et la capacité à travailler dans un environnement multiculturel.

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
• E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd

IV. Éléments à fournir

Le (la) candidat (e) intéressé (e) doit fournir :

1. Un *Curriculum vitae* ;
2. Une lettre de motivation (2 pages maximum) ;
3. Des copies du diplôme de Licence (bacc+5) ou de Master. En dehors de la copie du diplôme, seule l'attestation d'Authentification est acceptée. Les autres types d'attestations ne seront pas valables ;
4. La copie d'une pièce d'identité ;
5. Une copie de l'attestation de bonne conduite, vie et mœurs récente (moins de 3 mois).

Le dossier complet de candidature, rédigé en français, doit être envoyé au **plus tard le 02 octobre 2026 à minuit (heure de Kinshasa)** à l'adresse électronique suivante info@finances.gouv.cd, avec en objet le titre du poste « **Dossier de candidature au poste de DGA de la DGDP – Noms du candidat »** et adressé à Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances.

N.B :

- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'interview ;
- L'ensemble du dossier à joindre en un seul fichier ne devrait pas dépasser 8Mo.

Alain MALATA KAFUNDA

Directeur de Cabinet

01, Zongotolo, Centre Financier de Kinshasa, Gombe
E-mail : cabinet@finances.gouv.cd • www.finances.gouv.cd